

REPUBLIQUE FRANÇAISE



LA FORCE D'UN TOUT

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

Séance du 23 février 2024

Délibération N°24CP-234

Objet	Pacte Régional d'investissement dans les compétences 2024-2027 pour la formation des demandeurs d'emploi et convention financière pour 2024
Budget par Activité	JEUNESSE, EMPLOI, FORMATION / Faciliter l'accès à l'emploi par la formation professionnelle / Concevoir, coordonner, piloter et évaluer les politiques régionales de formation professionnelle

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL
GRAND EST DÉCIDE**

Vu la délibération du Conseil Régional N°23SP-405 du 13/01/2023 portant délégation de compétences à la Commission Permanente,

Vu l'avis émis par la Commission Formation Professionnelle du Conseil Régional,

- **d'approuver** le Protocole d'accord pluriannuel du Pacte régional d'investissement dans les compétences - PRIC Grand Est 2024-2027 joint en Annexe 1, et **d'autoriser** le Président du Conseil Régional Grand Est à le signer ;

- **d'approuver** la convention financière 2024 entre l'Etat et la Région Grand Est au titre du Plan Régional d'Investissement dans les compétences, jointe en Annexe 2, et **d'autoriser** le Président du Conseil Régional Grand Est à la signer ;

Strasbourg le 23 février 2024,

Le Président du Conseil Régional

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Leroy', with a stylized flourish at the end.

Franck LEROY